**NÉGO 2023** 

Pour améliorer de façon urgente nos conditions de travail

Cible 5

Être du bord du personnel de soutien, c'est favoriser la mobilité

Les règles de mouvement de main-d'œuvre doivent favoriser l'amélioration des conditions de travail dans le respect des règles d'ancienneté.

Pour que ça change, soyez du bord de votre négociation!





**NÉGO 2023** 

Pour améliorer de façon urgente nos conditions de travail

Cible 5

Être du bord du personnel de soutien, c'est favoriser la mobilité

Les règles de mouvement de main-d'œuvre doivent favoriser l'amélioration des conditions de travail dans le respect des règles d'ancienneté.

Pour que ça change, soyez du bord de votre négociation!



## Cible 5

# Favoriser la mobilité

#### **Nos solutions:**

- **Revoir** le processus de supplantation afin que la personne déplacée puisse à son tour déplacer une autre personne;
- Afficher pour tout le personnel les postes temporairement vacants de plus de 20 semaines au secteur général;
- Offrir aux personnes en adaptation des remplacements plus avantageux dans leur service, et ce, même lorsque le cumul n'est pas possible;
- **Permettre** aux personnes en adaptation d'augmenter leurs heures sans compromettre la stabilité des élèves;
- **Prévoir** un mécanisme de comblement d'un horaire laissé vacant en cours d'année pour les surveillantes et les surveillants d'élèves ;
- **Enlever** la notion d'exigences particulières conditionnelles à l'octroi d'un poste;
- **Réduire** le temps pour l'affectation de la personne à son nouveau poste.

Pour en savoir plus :



Parce que sans le personnel de soutien, l'école prend le bord.





### Cible 5

# Favoriser la mobilité

#### Nos solutions:

- **Revoir** le processus de supplantation afin que la personne déplacée puisse à son tour déplacer une autre personne;
- Afficher pour tout le personnel les postes temporairement vacants de plus de 20 semaines au secteur général;
- Offrir aux personnes en adaptation des remplacements plus avantageux dans leur service, et ce, même lorsque le cumul n'est pas possible;
- **Permettre** aux personnes en adaptation d'augmenter leurs heures sans compromettre la stabilité des élèves;
- **Prévoir** un mécanisme de comblement d'un horaire laissé vacant en cours d'année pour les surveillantes et les surveillants d'élèves;
- **Enlever** la notion d'exigences particulières conditionnelles à l'octroi d'un poste;
- **Réduire** le temps pour l'affectation de la personne à son nouveau poste.

Pour en savoir plus :



Parce que sans le personnel de soutien, l'école prend le bord.

